

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2022_139

**ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE
PAIEMENT - BUDGET VILLE 2023**

L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 8 décembre 2022, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Jean-Manuel PARANHOS, Christelle HANNEBELLE, Arménio SANTOS, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Nicole CABLAN-GUEROULT, Cécile DELAUNAY, Laurent LEFEVRE, Pascale PATAT, Laurent MALOCHET, Sophie LEFEBURE, Jean-Baptiste GODILLON, Nathalie MOULIN, Olivier LASSAL, Dominique BAUD, Aymeric TONNEAU, Sandrine COMBASTEIL, Laurence BOUDER, José TOMAS, Pierre GUILLET, Yves ENGLER

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Virginie MINART-GIVERNE à Pascal PONTY, Levon MINASSIAN à François SCHMITT, Véronique LIGNIER à Eric DUMOULIN, Arnaud BEAUVOIR à Michèle GRELLIER, Béatrice BELLINI à Yves ENGLER

Secrétaire :

Dominique BAUD

Les 32 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément aux dispositions des articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'occasion d'une étape budgétaire, il est proposé au Conseil Municipal la révision des Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement (AP/CP).

Cette révision traduit l'augmentation des Crédits de Paiement des Autorisations de Programme (AP/CP) compte tenu des modifications sollicitées au titre du Budget Primitif 2023.

Le suivi des AP/CP est également retracé dans l'annexe du budget primitif de l'exercice 2023.

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au delà de 2024)
Dépenses	32 691 317.00	2 878 225.00	35 569 542.00	25 192 410.00	7 710 903.00		2 666 229.00
AP0001 2018 1 RENOVATION VOIRIE	11 732 262.00	1 333 000.00	13 065 262.00	11 732 262.00	1 333 000.00		
AP0002 2018 1 TECHNOLOGIES & INNOVATIONS NUMERIQUES	3 058 326.00	277 903.00	3 336 229.00	3 058 326.00	277 903.00		
AP0003 2018 1 COEUR D'EUROPE/POLE REPUBLIQUE	13 400 729.00		13 400 729.00	9 161 500.00	4 100 000.00		139 229.00
AP0004 2019 1 RENOVATION HOTEL DE VILLE	1 500 000.00	1 267 322.00	2 767 322.00	867 322.00	1 900 000.00		
AP0005 2019 1 RENOVATION NYMPHEE DE SOUFFLOT	3 000 000.00		3 000 000.00	373 000.00	100 000.00		2 527 000.00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n°97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 28 novembre 2022,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DÉCIDE d'approuver les montants des Autorisations de Programme actualisés, induits par ces modifications.

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2023)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023 (2)	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercices au delà de 2024)
Dépenses	32 691 317.00	2 878 225.00	35 569 542.00	25 192 410.00	7 710 903.00		2 666 229.00
AP0001 2018 1 RENOVATION VOIRIE	11 732 262.00	1 333 000.00	13 065 262.00	11 732 262.00	1 333 000.00		
AP0002 2018 1 TECHNOLOGIES & INNOVATIONS NUMERIQUES	3 058 326.00	277 903.00	3 336 229.00	3 058 326.00	277 903.00		
AP0003 2018 1 COEUR D'EUROPE/POLE REPUBLIQUE	13 400 729.00		13 400 729.00	9 161 500.00	4 100 000.00		139 229.00
AP0004 2019 1 RENOVATION HOTEL DE VILLE	1 500 000.00	1 267 322.00	2 767 322.00	867 322.00	1 900 000.00		
AP0005 2019 1 RENOVATION NYMPHEE DE SOUFFLOT	3 000 000.00		3 000 000.00	373 000.00	100 000.00		2 527 000.00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Par 33 voix POUR, 4 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S),

Contre :

José TOMAS, Béatrice BELLINI, Pierre GUILLET, Yves ENGLER

Publiée le : 16/12/2022

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le



ID : 078-217801463-20221215-DEL_2022_139-DE